

Compte rendu de la Commission Recherche du vendredi 13 décembre 2013

Monsieur le Président de l'UVHC ouvre la séance vers 9h30, il excuse les conseillers qui n'ont pu se libérer et donne lecture des pouvoirs.

Il souhaite la bienvenue à Mme LAGAE Véronique et à Mme HOUVENAGHEL Sabine nouvellement élues.

I - Approbation du Compte rendu du 27 juin 2013

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Sans réponse, il procède au vote.

Résultat : Vote à l'Unanimité

II – La répartition des moyens alloués à la Recherche

Monsieur Le Président donne la parole à Jean Pierre ROUZE, Vice Président en charge des moyens.

Monsieur ROUZE rappelle le contexte national du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche qui est assez austère même si notre ministère est légèrement favorisé.

Le budget de la MIREs 2014 est en augmentation + 0.5% par rapport à 2013 ; 1000 emplois supplémentaires sont prévus ; le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) n'a été pris que partiellement en compte ; l'inflation n'a pas été prise en compte pour 2014.

Monsieur OURAK précise qu'un courrier rédigé par 17 présidents d'Université de taille moyenne, a été envoyé à la Ministre expliquant la situation financière préoccupante des universités.

La Ministre (courrier du 25 novembre 2013) a décidé pour 2013 de dégeler 25 millions d'euros notamment pour le GVT.

Monsieur ROUZE commente les tableaux et graphiques ainsi que la méthode de construction du budget.

1 – La dotation globale établissements

Si la dotation relative à la masse salariale reste quasiment stable, la dotation de fonctionnement est en diminution et en 2013, la dotation d'investissement est nulle.

Il est à noter que le gel d'une partie de la dotation (réserve de précaution, contribution au redressement des comptes publics) est passé de 76 000 € en 2010 à 702 000 € en 2013.

2 – Les dépenses

Les dépenses salariales représentent plus de 80 % du budget de l'établissement.

Ces dépenses ont augmenté de 4,16 % en 2013, par le seul effet de l'augmentation des cotisations ainsi que du glissement naturel du GVT, augmentations qui s'imposent à nous.

Chaque année (depuis la mise en place des compétences élargies), apparaît donc un écart plus ou moins substantiel entre la dotation et la dépense, que toutes les universités doivent supporter. Il faut alors trouver les sommes correspondantes par rapport aux dépenses de fonctionnement.

3- les besoins supplémentaires pour 2014

Quel est le problème rencontré pour construire le budget 2014 ?

Entre la dotation masse salariale et les dépenses salariales effectives, il y a donc d'abord un différentiel de 630 000 €, lié au GVT et aux cotisations. Ensuite, l'établissement a supporté de fortes augmentations des taux de l'énergie et des fluides en juillet, ce qui a représenté 500 000 € et qu'il faut également prendre en compte pour l'année qui vient. Enfin, en janvier 2013 (après construction et vote du budget), le ministère nous a informé que l'on ne pourrait pas consommer 370 000 €, crédits gelés pour contribuer au redressement des comptes publics. Ce paramètre nouveau a aussi des incidences pour la construction sincère du budget 2014.

Le total des besoins supplémentaires est donc de 1 500 000 € environ.

4- Construction du budget

Il s'agit de répartir les efforts entre des composantes très hétérogènes : certaines ont des ressources propres et d'autres dépendent essentiellement de la contribution de l'établissement.

On a deux possibilités pour faire des économies de fonctionnement :

- On diminue uniformément de 5 % l'ensemble des dépenses.
- On peut aussi viser seulement une diminution de la contribution que l'établissement distribue à l'ensemble des composantes : cela représente 7.5 Millions. Le taux passe donc à 20 %.

Pour ne pas mettre certaines composantes en grosse difficulté, c'est la seconde solution qui a été choisie. Par ailleurs, nous avons appliqué des principes mis en place et des orientations actées par le CA de juillet :

- On valorise un maximum de ressources, tout en respectant une règle prudentielle,
- On diminue les dépenses de fonctionnement,
- On optimise la gestion des heures complémentaires en étant vigilant car ces HC induisent souvent des ressources complémentaires (apprentissage, FC)
- On mobilise en partie les réserves de l'établissement.

Concrètement, les efforts ont été répartis de la manière suivante :

- Efforts des Services généraux : -421 000 €,
- Efforts des laboratoires : -214 000 € de dotations compensées par 248 000 € de prélèvement sur réserves,
- Efforts des composantes de formations : -237 000 € .

600 000 € restant à trouver, des ressources liées à l'IRT (remboursement des salaires de chercheurs inscrits dans ce cadre) ont été mobilisées à hauteur de 400 000 €. Le solde a été trouvé à travers un léger aménagement de la campagne d'emplois 2014 : 3 postes sur 9, de PRAG/PRCE non publiés ; 2 postes sur 17, d'enseignant chercheur non publiés ; 4 BIATSS sur 25 non publiés ; 5 postes ATER gelés.

Monsieur ROUZE conclut en indiquant que le budget 2014 a été construit en respectant les grandes lignes de la politique scientifique.

Monsieur DAMBRINE interroge Monsieur ROUZE sur le fait de prélever sur nos réserves. Qu'en sera-t-il en 2015 ?

Monsieur ROUZE précise que notre fonds de roulement est proche de 2 mois et, en 2014, nous n'utiliserons que quelques jours (utilisés uniquement pour les investissements).

Monsieur DOGHECHE demande ce que nous apporte l'IRT ?

Monsieur ARTIBA répond que 7 doctorants et 1 post doc sont affectés par l'IRT à l'Université de Valenciennes. L'IRT nous reverse une partie du salaire de l'encadrant (non encore défini à ce jour).

Madame TRUFFERT signale que la documentation fait partie des moyens de la recherche, et que le budget d'acquisitions documentaires a dû être diminué notablement en 2014. Le problème vient principalement de l'augmentation annuelle constante des ressources numériques (+ 4 à 10% pour certaines ressources). Les ressources numériques suivantes devront être désabonnées : AIP et Encyclopaedia-Universalis.

Pour Science Direct d'Elsevier, il y a de plus une difficulté pour le renouvellement de l'abonnement l'année prochaine (265000 € sur le budget du SCD). La négociation est en cours par Couperin, le Ministère a refusé la proposition d'ELSEVIER, les accès risquent d'être coupés à partir de janvier 2014.

Monsieur VAGANAY précise qu'auparavant au conseil scientifique, les membres élus donnaient un avis sur le budget de la recherche. Aujourd'hui les membres de la commission recherche donnent un avis sur la répartition des moyens que l'établissement met à disposition des laboratoires (contribution à l'équilibre). Pour répondre à la question de Monsieur DOGHECHE, l'augmentation du budget de la politique scientifique est due au fait que l'on a inclus le budget de l'INOPME et le préciput ANR.

Monsieur ROUZE propose au vote le tableau de répartition des moyens de la recherche :

	Contributions 2014 de l'établissement			
	Equilibre	Contreparties	Sur réserve	Total
915-PS	174 400			174 400
915-DRV	13 000			13 000
915-LAMIH	170 888	30 623	46 000	247 511
915-TEMPO	109 300	2 000	41 000	152 300
915-PTD	25 000			25 000
915-DOAE	130 472	17 100	25 000	172 572
915-DEVISU	41 382		2 500	43 882
915-CALHISTE	65 000	15 245	0	80 245
915-LAMAV	25 000		8 000	33 000
915-LMCPA	24 000	13 737	125 580	163 317
915-IDP	44 400	15 000		59 400
914-AC	13 600			13 600
Total recherche	836 442	93 705	248 080	1 178 227

PTD : Pôle transports durables (dépenses communes au LAMIH et au TEMPO)

AC : Actions commerciales

Résultat : Vote à l'unanimité

Monsieur ARTIBA remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du budget.

II – Contrats et projets

Monsieur ARTIBA donne la parole à Mme SIMON Caroline de la DRV.

Le tableau reprend l'ensemble des notifications en cours ou acquises relatives aux contrats et projets de recherche depuis le Conseil Scientifique du 27 juin 2013 pour l'ensemble des laboratoires de l'Université au niveau régional, national, international ainsi que les contrats en gestion CNRS. Enfin, il mentionne une demande d'ARCIR au Conseil Régional, pour laquelle l'avis motivé de la Commission Recherche est demandé.

Les allocations de recherche régionales récemment notifiées n'apparaissent pas, elles ont en effet été soumises en amont de l'instruction par le Conseil Régional au Conseil Scientifique de février 2013. C'est la même chose pour les colloques qui font l'objet d'une demande de subvention au Conseil Régional.

A noter : des encadrements de thèses cofinancées par des entreprises (peu de données car l'intitulé est confidentiel), 4 cotutelles de thèse (UMons, Liban, Côte d'Ivoire).

Des projets de recherche partenariales (FUI, PIA – consortium académiques-entreprises), trois projets européens (2 PCRD : un réseau d'excellence, une bourse Marie Curie ; une chaire Jean Monnet pour l'IDP) ainsi qu'une chaire internationale région cofinancée par l'IRT RAILENIUM.

Monsieur ARTIBA intervient au sujet de la Chaire Internationale.

Saïd HANAFI est également responsable scientifique mais un seul nom (A. ARTIBA) apparaît pour des raisons techniques. Il faut un interlocuteur unique. C'est important de le souligner car toute une équipe est impliquée.

Il est demandé l'avis motivé de la Commission Recherche sur le projet d'ARCIR du LAMIH dont Monsieur DJEMAI est partenaire au côté d'HEI, l'Ecole des Mines et l'USTL.

Voici la proposition d'avis :

«La Commission Recherche de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis réunie le 13 décembre 2013 approuve le projet intitulé « Modélisation et diagnostic des systèmes multi-sources pour la production et le stockage de l'hydrogène », porté par le Pr Mohamed DJEMAI et les Drs Denis BERDJAG et Michael DEFOORT, et soutenu par le LAMIH. Ce projet fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional Nord – Pas de Calais, au titre du programme ARCIR. L'établissement soutient la structuration régionale de la recherche et de la formation de doctorants et de post-doctorants en automatique, ainsi que les applications de l'automatique pour le développement des sources d'énergie de l'avenir. La Commission Recherche donne une appréciation favorable à cette demande, qui implique une composante de recherche de l'UVHC (LAMIH CNRS UMR 8201, équipe ASHM).

Monsieur ARTIBA demande à la Commission Recherche si cela lui convient.

Karine GIRARD pose la question du coût pour l'Université.

Caroline SIMON répond que les fonds propres apportés par l'UVHC le sont sous forme de valorisation d'une partie d'un contrat doctoral MESR.

Monsieur ARTIBA propose de passer au vote.

Vote à l'unanimité.

Monsieur ARTIBA félicite les chercheurs.

III – Questions diverses

Monsieur KOLSKI précise que Science Direct est un outil essentiel pour les chercheurs du labo.

Madame TRUFFERT précise que la difficulté est due au fait que nous sommes en fin de groupement de commande pour cette ressource, et que la proposition de renouvellement de Science Direct, en nette augmentation, n'est acceptable pour aucune université. Couperin a fait un travail d'information au niveau national. Le Ministère a repris la main, et négocie à présent directement avec Elsevier, en lien avec un possible achat des archives Elsevier (avant 2005) en licence nationale.

Madame TRUFFERT attire par ailleurs l'attention sur la difficulté du SCD à boucler son budget. Elle rassure les chercheurs en précisant que l'abonnement à Science Direct a été budgété en 2014 et signale que si les moyens des laboratoires sont préservés en 2014, ce n'est pas toujours le cas pour services communs et des services centraux (1 poste gelé au SCD).

Monsieur ARTIBA clôture la séance à 12h.

Le Vice Président Recherche et Etudes Doctorales



Prof. Abdelhakim ARTIBA

Présent :

Mohamed OURAK, Abdelhakim ARTIBA

Collège A : Véronique LAGAE, François Xavier COUDOUX, Michel DAMBRINE, Elhadj DOGHECHE, Christophe KOLSKI, Atika RIVENQ

Collège B : Bouchaïb SODAIGUI,

Collège C : Claire BARAT

Collège E : Thierry GARCON, Karine GIRARD

Collège F : Sabine HOUVENAGHEL

Invités : François VAGANAY, Caroline SIMON, Anne LERICHE, Cathy BUQUET

Ont donné pouvoir : Stéphane LAMBRECHT, Daniel CADET, Laurent DUBAR, Lucette VANLAECKE, Dominique LOCHEGNIES, Yves Junot, Julien CARLIER, Arnaud HUFTIER, Jean-Marie DELBECQ